

OFFRE D'EMPLOI

Service des eaux

Électricien(ne) - Eaux

Poste régulier à temps complet (40 h / semaine)

Description sommaire

Sous la responsabilité d'un surintendant, la personne titulaire du poste installe, entretient, remplace, répare, modifie et démonte divers systèmes électriques d'éclairage, de chauffage, de force motrice et de distribution électrique des équipements et des infrastructures de la Ville de Vaudreuil-Dorion.

Exigences

1. **Formation**

- Diplôme d'études professionnelles (DEP) en électricité ;
- Détenir un certificat de qualification en électricité (CÉ) délivré par Emploi Québec ;

2. **Expérience**

- Expérience minimale de trois (3) ans dans un domaine directement pertinent.

3. **Connaissances**

- Connaissance des principes de l'électricité ;
- Connaissance des techniques, des pratiques et de l'outillage utilisés dans l'exercice du métier ;
- Connaissance des risques du métier et des mesures de précaution à prendre.

4. **Autres**

- Permis de conduire valide / classe 5 (classe 3 – un atout) ;
- Détenir une attestation du cours *Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction* (ASP) ;
- Dextérité manuelle ;
- Détenir une attestation de formation portant sur le travail en espaces clos (atout) ;
- Détenir une attestation de formation portant sur le cadenassage (atout).

5. **Compétences et qualités personnelles:**

- Résolution de problèmes ;
- Communications interpersonnelles ;
- Rigueur ;
- Orientation vers l'action ;
- Savoir travailler en équipe ;
- Autonomie ;
- Démontrer un comportement sécuritaire.

Sommaire des tâches

1. Tâches opérationnelles

- 1.1. Installer, entretenir, remplacer, réparer, modifier et démonter divers systèmes de voltage et d'ampérage, d'éclairage, de chauffage, de force motrice et de distribution électrique ;
- 1.2. Vérifier l'équipement électrique industriel et les commandes électriques connexes, diagnostiquer toute défectuosité ou non-conformité et procéder aux réparations qui s'imposent en conformité avec les règlements, les normes et les pratiques en vigueur ;
- 1.3. Lire et interpréter les schémas, les plans et les devis dans le but de déterminer le fonctionnement des équipements d'ouvrages d'assainissement et la logique de contrôle dans les infrastructures du Service des eaux ;
- 1.4. Installer les supports et les consoles sur lesquels l'équipement électrique est monté ;
- 1.5. Procéder aux essais de continuité afin de s'assurer de la compatibilité et de la sécurité des circuits ;
- 1.6. Poser des conduits servant au système téléphonique et fixer les accessoires nécessaires ;
- 1.7. Exécuter des programmes d'entretien préventif et tenir des registres d'entretien ;
- 1.8. Conduire un camion-échelle et une nacelle aérienne lorsque requis et opérer l'équipement auxiliaire au besoin ;
- 1.9. Répondre aux appels de service en électricité dans les bâtiments municipaux ainsi que pour l'éclairage de rue et la signalisation au besoin.

2. Autres

- 2.1. Respecter les exigences en matière de santé et sécurité du travail ;
- 2.2. Agir à titre de personne intervenante lors de mesures d'urgence lorsque requis ;
- 2.3. Accomplir toute autre tâche reliée à ses champs de responsabilité.

Horaire de travail et salaire

La semaine régulière de travail est de quarante heures (40 h) par semaine, réparties sur cinq (5) jours, du lundi au vendredi, de 7 h à 12 h et de 12 h 30 à 15 h 15.

À titre indicatif, la fourchette salariale est de 34,20 \$ à 42,75 \$ de l'heure. La Ville de Vaudreuil-Dorion applique une règle d'intégration salariale qui tient compte du profil d'expérience directement pertinente du candidat ou de la candidate.

Date d'entrée en fonction

Octobre 2026

Période d'affichage

23 septembre au 7 octobre 2026

Pour postuler

Les personnes intéressées sont invitées à postuler en ligne par l'entremise de notre [site Carrière](#) avant **16 h 30 le 7 octobre 2026**.

Équité en emploi

La Ville de Vaudreuil-Dorion souscrit au principe de l'égalité d'accès à l'emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Les personnes handicapées sont invitées à mentionner leurs besoins spécifiques afin de

prévoir les mesures d'accommodement pour le processus de sélection.

Autres renseignements

Il est entendu que la description d'une fonction reflète les éléments généraux du travail accompli et ne doit pas être considérée comme une description détaillée de toutes les tâches à accomplir.

Nous remercions tous les candidats et toutes les candidates. Cependant, seules les personnes retenues pour la prochaine étape du processus de sélection seront contactées. À des fins de sélection des candidatures, l'employeur se réserve le droit d'effectuer des entrevues, des examens, des échantillons de travail, des vérifications préemploi ou d'utiliser tous autres outils.

Par ailleurs, nous nous réservons le droit de rencontrer les candidats et candidates pendant la période d'affichage et de mettre fin au processus si nous trouvons le candidat ou la candidate qui répond à nos attentes.